

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Combattre le racisme pour mettre fin au climat d'impunité

Index AI : EUR 46/024/2003

Embargo : 19 mars 2003 (08h00 TU)

La discrimination raciale est une réalité pour de nombreuses personnes appartenant à des minorités ethniques ou nationales en Fédération de Russie, a mis en garde Amnesty International, à l'occasion de la publication de son dernier rapport « *Vos papiers!* » *La discrimination raciale en Fédération de Russie*, à la veille de la Journée internationale de lutte contre la discrimination organisée par les Nations unies.

« *La répression des droits humains à travers le monde, y compris en Fédération de Russie, après le 11 septembre 2001, reste l'une des préoccupations les plus urgentes en ce qui concerne les droits fondamentaux, a déclaré Amnesty International. Dans des situations de tension croissante, les membres des minorités ethniques, les réfugiés et les personnes déplacées de l'intérieur sont les groupes les plus vulnérables de la société. L'État doit assumer sa responsabilité et protéger les droits humains de tous ses citoyens.* »

Le rapport d'Amnesty International contient de nombreux exemples de cas dont l'organisation a eu connaissance et qui illustrent les préoccupations d'Amnesty International. Ils concernent des étudiants africains et des Tadjiks de souche, agressés par des skinheads et qui n'ont reçu aucun dédommagement, la police n'ayant pas mené d'enquête réelle; des Turcs meskhètes, dans l'impossibilité de se faire enregistrer, auxquels on a arbitrairement refusé le statut de citoyens de la Fédération de Russie, ce qui entraîne alors la non-reconnaissance d'un certain nombre de droits fondamentaux tels que le droit à la liberté de mouvement; des Tchétchènes de souche soumis à des contrôles d'identité et interpellations arbitraires; des attaques racistes de Juifs et de Rom.

« *Le racisme est une agression contre l'idée même de droits universels de la personne humaine. Il nie systématiquement à certaines personnes le plein exercice de leurs droits fondamentaux, à cause de la*

couleur de leur peau, de leur appartenance raciale ou ethnique, de leur origine sociale ou nationale. Le droit de ne pas être soumis à la discrimination raciale est un principe fondamental du droit international relatif aux droits humains », a déclaré l'organisation.

Au moment où sera rendu public le document d'Amnesty International, le Comité des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale s'apprête à débattre à Genève de ses conclusions et recommandations au rapport périodique soumis par le gouvernement russe. La Fédération de Russie est signataire d'un grand nombre de traités relatifs aux droits humains et à la discrimination raciale en particulier, dont la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Aux termes des traités internationaux, le gouvernement russe a l'obligation de veiller à ce que la législation et les institutions du pays s'attaquent aux causes et aux conséquences de la discrimination.

Le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les Nations unies se sont tous dits préoccupés par le racisme et la discrimination en Fédération de Russie et ont formulé des recommandations à l'adresse des autorités.

Les organisations non-gouvernementales de la Fédération de Russie continuent d'effectuer un important travail pour lutter contre le racisme, la discrimination et l'intolérance en Russie. Elles ont à faire face à d'importantes difficultés, nécessitant un travail méthodique et solide, dont les effets ne se feront sentir qu'à long terme. « *Bien que le mouvement contre le racisme et pour la tolérance soit nouveau dans la société civile russe, il prend de l'ampleur; il regroupe des organisations non-gouvernementales (ONG) de défense des droits humains, des groupes appartenant aux différentes minorités raciales et ethniques, des organisations de migrants, des mouvements anti-nazis et des groupes de défense des droits sociaux. Tous apprennent peu à peu à maîtriser les méthodes de veille en matière de discrimination raciale, à lutter contre le racisme en portant des affaires devant les tribunaux, à apporter leur soutien à des personnes victimes d'actes racistes et à mener des campagnes de sensibilisation;*

ils comprennent qu'il est important d'avoir des actions coordonnées, de partager les mêmes perceptions et d'avoir des stratégies communes », a déclaré Alexander Ossipov, du Centre « Memorial » de défense des droits humains.

« Ne pas demander des comptes à ceux qui commettent, encouragent ou approuvent les violences racistes a fréquemment pour effet d'aggraver le problème et contribue à instaurer un climat d'impunité dont profitent ceux qui commettent de tels actes », a déclaré Amnesty International.

Complément d'information

Le rapport d'Amnesty International intitulé « Vos papiers! » *La discrimination raciale en Fédération de Russie* se termine par une série de recommandations au gouvernement russe et à la communauté internationale afin d'améliorer le respect du droit de toutes les personnes vivant dans le pays à ne pas être soumis à la discrimination raciale. Ce rapport est publié dans le cadre d'une vaste campagne menée par Amnesty International à l'échelle mondiale contre les violations des droits humains dans la Fédération de Russie. Cette campagne a pour but de mettre en lumière le décalage qui existe entre la protection des droits fondamentaux, garantie par le droit national et international et la réalité des très nombreuses violations de droits humains commises en Fédération de Russie dans un climat d'impunité. λ

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter Lydia Aroyo, attachée de presse en charge de la campagne Fédération de Russie, Justice pour tous au +44 7798 555 629 ou au +7 (8) 903 113 4874 (téléphone portable en Russie), e-mail : laroyo@amnesty.org.

Site d'Amnesty International pour la Campagne Fédération de Russie, Justice pour tous : www.efai.org (en français), www.amnesty.org/russia (en anglais)

Kit presse d'Amnesty International pour la Fédération de Russie : www.web.amnesty.org/mavp/av.nsf/pages/Russian_press_kit

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>